

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016076	Date d'inspection Le 29 juillet 2021	
Nom de l'établissement Garderie Les Hirondelles		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse 160-A Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite, les enfants étaient engagés dans diverses activités et par la suite ce sont diriger dehors. Les enfants ont passé le matin dehors ou ils ont joué avec les structures de jeu, les balançoires et les glissoires. Par la suite les enfants se sont dirigés à l'intérieur pour le diner.

Les éducatrices étaient engagées avec les enfants.

Tous étaient en conformité, je recommande pour le renouvellement.

original signé par
Sabrina Diotte

29 juillet 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date